

STRUCTURES LIBÉRALES LÉGÈRES



Réhabilitation cardiaque pluri-professionnelle
en milieu libéral, en lien avec le médecin traitant
et les établissements de santé

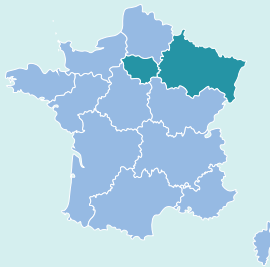


Porteur du projet :

SELARL Cœur & Santé Bernouilli (Paris)

Partenaires :

SELARL Cœur et Santé 51 (Reims) et
Centre Ellipse (Strasbourg)



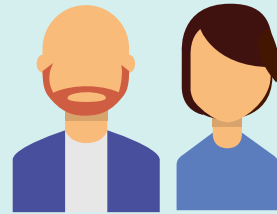
ÎLE-DE-FRANCE
GRAND EST



Durée :
3 ans et 8 mois



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
1.464 K€



Patients atteints
d'infarctus du myocarde,
d'insuffisances cardiaques ou
en post-chirurgie cardiaque,
soit 2.546 personnes



Publié au
Journal officiel
du 20/02/2020 et
modifié le 18/08/2023



Modèle de financement :
forfait de prise en charge
ambulatoire multiacteur
(infirmier, aide-soignant,
kinésithérapeute, STAPS,
psychologue, diététicien)

